

LIBREVILLE, LE MARDI 05 AOUT 2014

**Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux,
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs les Responsables de Programmes,
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi également un plaisir de vous accueillir ce jour, dans ces locaux, à l'occasion du lancement des conférences budgétaires de répartition des crédits ; phase capitale de préparation de l'élaboration du projet de loi de finances 2015.

Comme l'a dit le Directeur Général du Budget, tantôt, la loi de finances 2015 que nous préparons avec votre concours, consacre le dernier volet de la réforme de la nomenclature budgétaire qui a ouvert la voie à la Budgétisation par Objectifs de Programmes dans nos finances publiques.

Aussi, cette étape de la réforme touche-t-elle principalement l'architecture budgétaire, l'organisation des services, le système de comptabilisation, les processus d'exécution des dépenses et les évolutions informatiques y relatives.

Ces modifications qui interviendront dans l'ensemble de ces domaines répondent à la volonté des plus hautes autorités du pays, **particulièrement du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, d'engager résolument notre pays dans la recherche de l'efficacité de l'action publique, dont la **Budgétisation par Objectifs de Programmes** constitue un instrument déterminant de la réforme du système de gestion des finances publiques, outil stratégique pour parvenir à un **"Gabon émergent"**.

Mesdames et Messieurs

Le projet de société « *l'Avenir en Confiance* », sur la base duquel le **Président de la République, Chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA** a été élu en 2009 demeure le socle de la politique économique et sociale du Gouvernement sur la période en cours, jusqu'en 2016. Ce projet de société a toujours eu pour ambition de faire du budget de l'Etat un instrument clé au service du développement.

C'est pourquoi plusieurs réformes budgétaires ont été engagées par notre pays et ont conduit à initier notamment le processus BOP mentionné ci-dessus sur un horizon pluriannuel.

C'est pourquoi je recommande à la Direction Générale du Budget, qui reviendra certainement sur tous les aspects techniques de la problématique de la prise en compte des nouveaux projets d'investissement dans le budget de l'Etat, de tout faire pour qu'aucune inscription budgétaire ne se fasse sur la base d'une simple idée de projet, mais sur le principe d'un projet structurant et stratégique ayant fait l'objet d'une étude préalable, et en phase avec les priorités du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), afin de coller à la vision de développement de notre pays énoncé par le Chef de l'Etat.

En effet, Mesdames et Messieurs, ces conférences budgétaires dites de répartition des crédits doivent être le moment adéquat pour engager un débat de fonds sur le volet « **performance** » des projets annuels des performances (PAP) que vous avez librement élaborés, en termes d'objectifs, d'indicateurs et de cibles.

Elles doivent également servir à engager une discussion sur les crédits d'investissements de chaque PAP car il n'est plus acceptable d'inscrire dans le budget de l'Etat des projets n'ayant pas satisfaits à la procédure décrite depuis quelques années : ***idée de projets - termes de référence - étude restituée et validée - inscription au programme d'investissement public - budgétisation.***

Et pour rester tout à fait précis, il s'agira d'échanger sur la liste des projets prioritaires devant bénéficier des crédits d'investissement pour l'année 2015.

Au cours de ces échanges, vous aborderez également la question des emplois des programmes. La participation de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique sera particulièrement sollicitée. J'attends beaucoup des résultats qui en sortiront car la problématique de la maîtrise des effectifs est primordiale dans le contexte de l'instauration de ce nouveau régime financier. Ainsi, la réalisation d'économies sur les crédits de personnel, les efforts de réinversion de la pyramide des emplois, en profitant des départs, et une stratégie bien ciblée de recrutements me paraissent des sujets majeurs de discussion.

Pour terminer, l'articulation « **demande de moyens** » et « **performance** » doit être également abordée. Il en va de même de la relation « **Opérateur-Responsable de programme** » qui doit être mieux explicitée et mieux comprise. Dans les tous prochains jours, je proposerai au Gouvernement un texte juridique pour l'encadrer.

Je mesure avec vous, l'ampleur de la tâche mais je sais pouvoir compter sur votre sens des responsabilités et du devoir afin de surmonter les divergences d'approches et de converger, ensemble, vers un consensus largement partagé et entretenu.

Mesdames et Messieurs les Responsables de Programmes ;

Mesdames et Messieurs ;

Au regard de l'urgence liée au respect du calendrier officiel de la préparation budgétaire, je vous invite à participer activement à l'effet de bâtir un Budget par Objectifs de Programmes cohérent et suffisamment réaliste, adossé à nos capacités réelles de financement.

Je vous exhorte à aller vers l'essentiel durant vos discussions, en privilégiant le fondamental au détriment de l'accessoire, pour que **le 15 octobre 2014 au plus tard**, le projet de loi de finances pour

l'exercice 2015 soit déposé au Parlement, ce conformément aux dispositions constitutionnelles en vigueur.

Sur ce, je déclare ouvertes, les conférences budgétaires dites de répartition de crédits, édition 2014.

Je vous remercie de votre aimable attention !